

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 28 septembre 2026

MUSÉES DE FRANCE - ORGANISATION D'UNE EXPOSITION DU 11 MARS AU 30 MAI 2027 EN CO-PRODUCTION AVEC L'ASSOCIATION DES ATELIERS DES MAÎTRES D'ART ET DE LEURS ELÈVES

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Anne-Sophie CATRIX, Simon CHARLES, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSEY, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGÉON, Michel PAILLEY, Sandrine PFLIER, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAU, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAAULT, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Thibault HEBRARD, Baptiste PEYRAUD pouvoir à Yann JEZEQUEL, Olivier POIRAUD pouvoir à Lucy MOREAU, Florence VILLES pouvoir à François GUYON, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Richard PAILLOUX par Simon CHARLES.

Titulaires absents excusés :

Yannick ALLIROL, Annick BAMBERGER, Yasmine PELLETIER-GUILBARD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Catherine ROUSSILLON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

MUSÉES DE FRANCE - ORGANISATION D'UNE EXPOSITION DU 11 MARS AU 30 MAI 2027 EN CO-PRODUCTION AVEC L'ASSOCIATION DES ATELIERS DES MAÎTRES D'ART ET DE LEURS ELÈVES

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement la compétence relative à la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ;

Depuis de nombreuses années à l'occasion du « Printemps des métiers d'art », le musée Bernard d'Agesci met en avant le savoir-faire des artisans d'art. Pour 2027, afin de proposer une exposition d'une ampleur inédite, la direction des musées a fait appel à l'Association Nationale des Ateliers des Maîtres d'Art et de leurs Elèves. Celle-ci réunit les titulaires du label « Maître d'art », délivré chaque année par l'Etat à une poignée d'artisans d'excellence dans des domaines aussi variés que la verrerie, la marqueterie, la gravure ou encore la typographie.

Première exposition de ce genre en région, l'exposition permettra au public de découvrir des savoir-faire rares et de montrer comment des métiers manuels et techniques peuvent aboutir à une forme artistique reconnue dans le monde entier. Les liens avec les établissements d'enseignement professionnel seront renforcés à l'occasion de cette exposition avec un programme d'éducation artistique et culturelle dédié.

Il est proposé de contractualiser avec l'Association pour co-produire une exposition afin de présenter des œuvres d'exception, du 11 mars au 30 mai 2027, au musée Bernard d'Agesci.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de co-production avec l'Association des Ateliers des Maîtres d'Art et de leurs Elèves pour l'exposition du 11 mars au 30 mai 2027 inclus ;

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention ainsi que tout autre document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Catherine ROUSSILLON

Elisabeth MAILLARD

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».